

MAIRIE DE BASSAN  
Conditions de mise à disposition de  
Tables, bancs et chaises par la Commune  
(à lire attentivement)

- TARIF

Le tarif est de 7€ pour chaque ensemble de 1 table + 2 bancs ou 10 chaises

- CAUTION

Un chèque de 200€ est à déposer en Mairie pour chaque ensemble loué (1 table + 2 bancs ou 10 chaises). Le montant de tout matériel dégradé sera facturé à sa valeur de remplacement et retenu sur le montant de la caution.

- LIVRAISON et RETRAIT

La somme de 7€ inclus la livraison (jeudi ou vendredi) et le retrait du matériel (lundi) aux heures convenues entre le loueur et le service technique communal qui prend en charge ces opérations. Avant sa restitution, le matériel devra être soigneusement nettoyé et rendu en l'état où il a été livré (voir caution).

- BENEFICIAIRE du SERVICE

Seuls les résidents de BASSAN peuvent bénéficier de ce service. Le matériel ne devra en aucun cas sortir de la Commune.

- RESERVATION

Les personnes intéressées doivent le signaler en Mairie au plus tard 1 semaine avant la date de mise à disposition.

Signature de l'emprunteur

DATE DE DEPOT DE CHÉQUES :

NOM :

ADRESSE :

NOMBRE DE LOTS (chaises ou bancs) :

À livrer le : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Signature de l'employé :

Signature de l'emprunteur :

Rendu le : \_\_\_\_\_

Heure : \_\_\_\_\_

Signature de l'employé :

Signature de l'emprunteur :